

AGRICULTURE Une convention bancaire confirme les fortes craintes de toute une profession

Un regard réaliste et inquiet sur l'avenir

La sortie de crise n'apparaît pas immédiate

Saintes AGRICULTURE Une convention bancaire confirme les fortes craintes de toute une profession Un regard réaliste et inquiet sur l'avenir

La pérennité des exploitations agricoles passe-t-elle par la régulation des marchés ? La convention agricole, organisée mardi après-midi au complexe Saintes-Végas par le Crédit mutuel océan, a posé la question devant un parterre de professionnels, de clients de la banque mais aussi d'élèves des lycées agricoles. À cette occasion, Luc Servant, le président de la Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime, livra un diagnostic pessimiste sur l'état de l'agriculture départementale : « Je crains que ne perde la fluctuation des prix que l'on connaît depuis trois ou quatre ans. Tous les secteurs sont touchés, avec des conséquences économiques très lourdes. Je redoute, aujourd'hui, des problèmes sociaux dramatiques si l'on ne sort pas de cette spirale infernale. » Et Luc Servant d'expliquer que « les revenus des exploitants

avaient diminué de 50 % au cours des deux dernières années. En 2010, certaines exploitations seront en négatif pour la deuxième année consécutive. » Une organisation collective Représentant la Fédération nationale des producteurs de lait, la Vendéenne Marie-Thérèse Bonneau estima que son secteur ne peut sortir de la crise qu'à travers une organisation collective des producteurs mais aussi des transformateurs, trop « atomisés » face à la concentration de la grande distribution. Représentant Soufflet Atlantique, qui collecte 330 000 tonnes de céréales en Charente-Maritime et dans les départements limitrophes, Jérôme Landriau mit l'accent sur l'indispensable anticipation des producteurs face à la volatilité des marchés : « Pour ce faire, il s'agit de bien connaître ses coûts de production et de déterminer un objectif de vente. » Un minimum de régulation Sorti de la classification agricole, le cognac est devenu un produit industriel. Représentant la viticulture charentaise, l'expérimenté Jean-Bernard de Larquier plaida, toutefois, pour «

un minimum de régulation », notamment en matière de droits de plantations : « On ne peut pas faire sans ». Et il constata, lui aussi, « l'atomisation » des viticulteurs face aux grandes maisons de négoce. Défendant l'agriculture et l'alimentation comme « des biens publics mondiaux », Jacques Carles, le fondateur et délégué général de Momagri (1), alerta aussi les professionnels sur la méconnaissance des parlementaires européens sur la production agricole et l'alimentaire : « Or, le Parlement européen gère désormais la politique agricole à égalité avec la commission européenne. » (1) **Momagri** : Mouvement pour une organisation mondiale de l'agriculture.

DOMINIQUE PARIÉS